

Le vote est un contre-pouvoir

Océane*

[2024-01-29 lun. 10:34]

On conçoit généralement le vote de deux manières : comme un « vote-barrage » ou comme l'adéquation idéaliste d'un candidat avec ses idées. Bien sûr, l'idéalisme renvoie à l'idée que les idées d'une époque détermineraient les infrastructures à disposition de ses classes sociales, et pas l'inverse, qui serait le matérialisme historique ; mais cette fausse alternative a pour point commun de concevoir le vote comme le socle de l'exercice du pouvoir politique. En France, ce n'est pas tout à fait vrai : le pouvoir politique s'exerce, à gauche, dans la rue, dans des salles de réunion, dans des syndicats et des associations loi 1901 ; et à droite, dans des salons, dans de la restauration de luxe, et dans des conseils d'administration.

Concevoir le militantisme réel, un travail de petites mains et de secrétariat, de contact d'organisations alliées et de sa hiérarchie, de convocation d'intersyndicales, de réservation de salles ; l'exposition ponctuelle aux intempéries et au gaz lacrymogène, la voix qui s'éteint, les mains qui font mal (mais le cœur qui tambourine)... comme la base du pouvoir politique permet de considérer le vote comme un contre-pouvoir : l'étude des démocraties à régime parlementaire montre que l'élection de présidents autoritaires met les contre-pouvoirs « officiels » (l'Assemblée nationale, la cour suprême états-unienne, la Constitution...) sous tension ; le vote stratégique, le tractage pour un candidat, puis le vote final pour celui qui, à gauche, a le plus de chances de passer, malgré des désaccords substantiels, permet de limiter la tension sur ces contre-pouvoirs. Le vote est donc un contre-pouvoir, permettant de préserver la séparation des trois pouvoirs et la Constitution.

*océane.fr